

Conditions générales de location

Le camping est ouvert d'Avril au 30 septembre. À cette période, l'accueil est ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Il est possible d'effectuer une réservation à partir du mois de janvier.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

La réservation est nominative. Il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute réservation ne sera effective qu'après réception du contrat dûment rempli accompagné des arrhes correspondantes, plus les frais de dossier.

Une copie du contrat signé par les deux parties et la confirmation de réservation vous seront envoyées après conclusion de la réservation et perception des arrhes et des frais de dossier. Toute modification de la réservation (changement dates, type d'hébergement, nombre de personnes...) devra impérativement se faire par écrit.

- **Réservation d'un emplacement camping** : 100 € (dont 85 € à titre d'arrhes + 15 € de frais de réservation juillet-août)
- **Réservation d'un mobil-home** : 1/3 du montant du séjour à titre d'arrhes + 15 € de frais de réservation juillet-août. Une caution ménage de 100 € vous sera demandée à votre arrivée.

ARRIVÉE ET DÉPART

- La location d'un emplacement est consentie pour une arrivée de 14h à 20h, et pour un départ avant 12h. L'emplacement doit être rendu en parfait état de propreté (papiers, mégots, etc.).
- La location d'un mobil-home est consentie pour une arrivée de 16h à 20h, et pour un départ avant 10h. Le nettoyage du mobil-home est à la charge du locataire. En fin de séjour, le mobil-home doit être rendu en parfait état de propreté. Une caution ménage de 100 € vous sera demandée à votre arrivée. En fin de séjour, après un état des lieux satisfaisant (propreté irréprochable, matériel conforme avec l'inventaire), la caution sera restituée dans son intégralité au plus tard sous 8 jours par courrier ou bien le locataire recevra un mail l'informant de la destruction de celle-ci. Si nous jugeons l'état de propreté irrecevable, cette caution sera retenue. Toute casse, perte ou détérioration sera facturée et retenue sur le montant de la caution selon la facture de la réparation. Les inventaires de départ se font sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance dans la limite de nos disponibilités, en cas d'impossibilité nous effectuerons le contrôle sans le locataire. Un seul véhicule est compris dans chaque forfait. Les véhicules supplémentaires devront donc s'acquitter d'un supplément. Les mineurs non-accompagnés d'un parent ne seront pas acceptés sur le camping. Les animaux tenus en laisse sont acceptés sur les emplacements si les règles d'hygiène élémentaires sont respectées et moyennant une redevance indiquée sur les tarifs. Néanmoins en raison de nombreux dégâts survenus dans les locations, nous n'acceptons plus les animaux dans les mobil homes. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.

Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurances, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants (enfants et bébés compris)

prévus dans chaque hébergement. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès.

ANNULATION

Toute annulation de réservation devra être signalée le plus tôt possible par écrit. Les messages téléphoniques ne sont pas admis. Pour toute annulation parvenue avant le 1^{er} avril, la totalité des arrhes vous sera remboursée. Passé cette date, et 30 jours avant la date d'arrivée prévue, il vous sera remboursé 50 % d'arrhes. Aucune somme ne sera restituée après ce délai, et dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis.

NON OCCUPATION

L'arrivée retardée ou le départ anticipé seront à la charge du client, les charges sont dues à partir du jour de réservation. En cas de retard, nous vous demandons d'en être informé à l'avance. Si vous n'avez pas prévenu, la direction pourra disposer de l'emplacement ou de la location dans un délai de 24h après la date prévue de votre arrivée, soit le lendemain à 14 h. Les arrhes resteront acquises au camping.

PAIEMENT

Le solde de votre séjour est à régler à l'arrivée, les Chèques Vacances sont acceptés. Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée au plus tard à l'arrivée.

En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

RESPONSABILITÉ

Le signataire majeur est responsable du matériel qui lui est loué. Il doit pouvoir justifier d'une assurance responsabilité civile. Il appartient au campeur de s'assurer.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. De la même façon, le signataire se voit responsable des personnes l'accompagnant.

Les souhaits particuliers sont à signaler à la réservation mais ne font pas l'objet d'une garantie d'obtention de notre part.

Ils sont pris en considération, dans la mesure du possible, et en fonction de nos disponibilités. Aucun emplacement précis n'est assuré. La direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation d'un emplacement.

LITIGE

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes:

CM2C, 14 rue St Jean, 75017 PARIS - 06 09 20 48 86 -
cm2c@cm2c.net

Chers clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir inoubliable.

